

Éducation

Standard Professionnel

GLDF | Cadre Global d'Apprentissage et de Développement

Le standard professionnel vise à soutenir le secteur de l'antidopage en fournissant une référence de compétence pour un rôle spécifique. Les organisations antidopage (OAD) peuvent utiliser le standard professionnel pour soutenir l'évaluation des compétences et, surtout, pour soutenir le développement des professionnels en identifiant les besoins de développement professionnel.

Version: 1,0
Publié: Novembre 2021

Le standard professionnel :

- décrit les principales fonctions d'un rôle antidopage donné
- détaille le standard de compétence attendue pour chacune de ces fonctions en utilisant des critères de performance
- détaille les connaissances et les compétences requises pour le rôle

MISSION PRINCIPALE

Offrir un *programme d'éducation** pour permettre aux *sportifs**, à leur *personnel d'encadrement**, et aux autres groupes cibles de prendre des décisions éclairées et d'agir conformément aux règles antidopage et aux valeurs du sport propre

Fonctions principales

Fonctions principales			
Mettre au point un <i>programme d'éducation*</i> au sport propre	Mettre au point un <i>programme d'éducation*</i> au sport propre, composé d'activités et de matériel d'éducation fondés sur des données factuelles et axés sur l'apprenant	Mettre en œuvre le <i>programme d'éducation*</i> au sport propre	Assurer le suivi et l'évaluation du <i>programme d'éducation*</i> au sport propre à des fins d'amélioration continue
Fonctions accessoires	Fonctions accessoires	Fonctions accessoires	Fonctions accessoires
1.1 Évaluer votre situation actuelle	2.1 Utiliser des recherches fondées sur des données factuelles et d'autres informations pour guider l'élaboration d'activités et de matériel d'éducation	3.1 Collaborer avec les <i>OAD</i> et les autres <i>partenaires et parties prenantes clés*</i> pour organiser les activités d'éducation	4.1 Collecter des données
1.2 Constituer un <i>groupe d'éducation*</i>	2.2 Élaborer un curriculum pour votre <i>programme d'éducation*</i>	3.2 Organiser la logistique pour la mise en œuvre des activités d'éducation	4.2 Analyser les données
1.3 Spécifier des <i>objectifs*</i> clairs et des activités pour le <i>programme d'éducation*</i>	2.3 Élaborer et assurer la formation des éducateurs nécessaires à la mise en œuvre du <i>programme d'éducation*</i>		4.3 Utiliser les données et les analyses pour améliorer le <i>programme d'éducation*</i>
1.4 Spécifier les outils et les méthodes de suivi et d'évaluation du <i>programme d'éducation*</i>			
1.5 Finaliser le <i>plan d'éducation*</i>			

Les mots en *italique suivis d'un astérisque** sont définis dans le glossaire ci-dessous

Mettre au point un *programme d'éducation** au sport propre

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
<p>Q 1.1</p> <p>Évaluer votre situation actuelle</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Évaluer les priorités organisationnelles ainsi que le système sportif et le contexte dans lequel votre <i>programme d'éducation*</i> existe 2 Identifier et documenter les domaines prioritaires pour l'éducation 3 Identifier les <i>partenaires et parties prenantes*</i> clés existants et potentiels 4 Identifier les groupes cibles potentiels de votre <i>programme d'éducation*</i> 5 Évaluer vos ressources humaines, financières et matérielles disponibles, les activités et le matériel d'éducation existants et documenter la façon dont vous les utiliserez pour soutenir la mise en œuvre de votre <i>programme d'éducation*</i> 6 Vous engager et collaborer avec les OAD et les autres <i>partenaires et parties prenantes clés*</i> pour promouvoir la valeur et l'impact du <i>programme d'éducation*</i> au sport propre 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Priorités organisationnelles pour l'éducation 2 Sujets obligatoires pour l'éducation en vertu du Code mondial antidopage et du Standard international pour l'éducation 3 Comment mener à bien un processus d'évaluation du système 4 Les exigences légales, réglementaires et institutionnelles pertinentes lors de la planification d'un programme d'éducation 5 Comment les différentes OAD, les autres partenaires clés et les parties prenantes de l'éducation antidopage peuvent-ils collaborer et soutenir l'éducation au sport propre 6 Connaissance générale de votre système antidopage et de vos programmes antidopage, et des parties prenantes 7 Le système sportif et le contexte dans lequel s'inscrit votre organisation 8 Perception de la lutte contre le dopage par les parties prenantes

 1.2 Constituer un groupe d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Identifier et de décrire le(s) parcours du sportif et le personnel d'encadrement des sportifs le plus influent à chaque étape de ce(s) parcours 2 Prioriser les groupes cibles à inclure dans le <i>groupe d'éducation*</i> en fonction des exigences de l'organisation et de vos ressources et capacités disponibles 3 Documenter la non-inclusion de groupes cibles dans le <i>groupe d'éducation*</i>, les raisons pour lesquelles ils ont été exclus et comment vous pourriez les inclure à l'avenir 4 Identifier et documenter les organisations qui offrent une éducation à chaque groupe cible afin d'éviter les doublons et de favoriser la reconnaissance mutuelle 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Le parcours d'un sportif 2 Les types de personnel d'encadrement du sportif et leurs contributions au développement de l'athlète à différentes étapes de son parcours 3 Exigences obligatoires applicables pour l'inclusion dans un <i>groupe d'éducation*</i> et comment planifier une inclusion 4 Comment utiliser au mieux les ressources disponibles lors de la création de votre groupe d'éducation 5 Le but et l'intérêt de minimiser la duplication et de maximiser l'impact du <i>programme d'éducation*</i>
 1.3 Spécifier des objectifs* clairs et des activités pour le programme d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Fixer un objectif général pour votre <i>programme d'éducation*</i> qui résume de manière concise le but de votre <i>programme d'éducation*</i> 2 Vous engager avec les partenaires et les <i>parties prenantes concernés*</i> pour évaluer les besoins de chaque groupe cible de votre <i>groupe d'éducation*</i> 3 Fixer des <i>objectifs de programme*</i> spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et déterminés dans le temps pour chaque groupe cible de votre <i>groupe d'éducation*</i>, sur la base des résultats de l'évaluation des besoins d'apprentissage 4 Choisir les activités d'éducation les plus pertinentes pour vos groupes cibles en fonction des <i>objectifs de votre programme</i>, ainsi que des ressources disponibles, du calendrier et du contexte 5 Consulter les <i>partenaires et les parties prenantes clés*</i> sur la pertinence des <i>objectifs de votre programme*</i> et de vos activités d'éducation 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Les principes qui sous-tendent l'analyse des besoins d'apprentissage 2 La valeur et l'importance de l'éducation tout au long du parcours de l'athlète 3 Comment les <i>objectifs des programmes*</i> devraient-ils être rédigés et comment influencent-ils le choix des activités éducatives 4 Les différents types d'activités éducatives qui peuvent être utilisées pour soutenir l'apprentissage tout au long du parcours de l'athlète et leur adéquation aux différents groupes cibles

 1.4 Spécifier les outils et les méthodes de suivi et d'évaluation du programme d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Déterminer et documenter les données de suivi que vous collecterez pendant la mise en œuvre de votre <i>programme d'éducation*</i>, ainsi que les outils et les méthodes que vous utiliserez 2 Déterminer et documenter les outils et les méthodes que vous utiliserez pour recueillir les commentaires relatifs à l'expérience d'apprentissage de vos participants 3 Déterminer et documenter les outils, les méthodes et les échéanciers que vous utiliserez pour évaluer si votre <i>programme d'éducation*</i> a atteint ses <i>objectifs*</i> afin de guider l'élaboration de votre prochain <i>plan d'éducation*</i> 4 Décider quels aspects de votre <i>programme d'éducation*</i> nécessitent une évaluation de l'impact, et déterminer et documenter les outils et méthodes que vous utiliserez pour ce faire 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Comment planifier et réaliser le suivi et l'évaluation et les types d'outils qui peuvent vous aider 2 Les types de données qui peuvent ou doivent être collectées dans un contexte éducatif 3 Récurrence minimale pour l'évaluation du <i>programme d'éducation*</i> selon le Standard international pour l'éducation
 1.5 Finaliser le plan d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Structurer votre <i>plan d'éducation*</i> conformément aux exigences du Standard international pour l'éducation 2 Consulter et informer les <i>partenaires et parties prenantes clés*</i> sur votre <i>plan d'éducation*</i> 3 Finaliser les ressources humaines et financières ainsi que les délais nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du <i>programme d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Exigences pour le <i>plan d'éducation*</i> selon le Standard international pour l'éducation 2 La valeur et les avantages d'informer et de faire participer les <i>partenaires et les parties prenantes*</i> à votre <i>plan d'éducation*</i>

Élaborer un *programme d'éducation** au sport propre, composé d'activités et de matériel d'éducation fondés sur des données factuelles et axés sur l'apprenant

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
<p>Q 2.1</p> <p>Utiliser des recherches fondées sur des données factuelles et d'autres informations pour guider la mise sur pied d'activités et de matériel d'éducation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Identifier les lacunes en matière de connaissances, les défis liés à l'engagement ou les domaines que vous souhaitez améliorer dans votre <i>programme d'éducation*</i> 2 Utiliser au mieux vos relations professionnelles avec les parties prenantes externes et internes qui peuvent contribuer au développement de votre <i>programme d'éducation*</i> 3 Identifier les sources et les contenus de recherche pertinents qui pourraient être utilisés pour combler les lacunes en matière de connaissances, les défis liés à l'engagement et les domaines à améliorer dans votre <i>programme d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Comment accéder aux résultats de la recherche en sciences sociales et à d'autres informations fondées sur des données probantes, et les examiner 2 Comment utiliser les recherches et d'autres informations fondées sur des données probantes pour guider la mise sur pied d'activités et de matériel d'éducation 3 Connaître les méthodes et les protocoles de recherche 4 Comprendre quand et comment collaborer avec d'autres organisations dans le cadre d'une recherche et comment identifier des partenaires de recherche potentiels

 2.2 Élaborer un curriculum pour votre programme d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Élaborer un curriculum qui s'aligne au(x) parcours du sportif et aux <i>objectifs du programme*</i> pour chaque groupe cible, en identifiant les sujets à aborder et les <i>objectifs d'apprentissage*</i> à atteindre 2 Diviser le programme et les <i>activités</i> de votre plan d'éducation en sessions/modules/<i>matériel</i> d'éducation distincts 3 Identifier les <i>objectifs d'apprentissage*</i> pour chaque session/module de manière cohérente avec les <i>objectifs du programme*</i> identifiés dans le <i>plan d'éducation*</i> 4 Concevoir et développer des <i>activités et du matériel d'éducation</i> adaptés aux différents groupes cibles, en intégrant les éléments obligatoires d'un <i>programme d'éducation*</i> 5 Élaborer des activités, des méthodes et des outils d'évaluation pour évaluer l'apprentissage des participants par rapport aux <i>objectifs d'apprentissage*</i> en lien avec vos activités d'éducation 6 Vous assurer que les coûts associés à l'élaboration de vos activités et matériel d'éducation respectent les ressources financières de votre <i>programme d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Les principes qui sous-tendent la conception des programmes d'études 2 Les <i>éléments obligatoires d'un programme d'éducation*</i> décrits dans le Standard international pour l'éducation et leur lien avec les activités éducatives 3 Comment les <i>objectifs d'apprentissage*</i> devraient-ils être rédigés et comment influencent-ils la mise au point de <i>matériel et d'activités éducatives</i> 4 La gamme d'<i>activités et matériel éducatifs</i>, leurs avantages, leurs limites 5 Comment faire en sorte que le vocabulaire, le style et le format des <i>activités et matériel</i> conviennent aux différents besoins d'apprentissage des apprenant 6 Comment utiliser et développer des tâches d'évaluation appropriées/efficaces et des méthodes et outils d'évaluation de l'apprentissage
 2.3 Élaborer et assurer la formation des éducateurs nécessaires à la mise en œuvre du programme d'éducation*	<ol style="list-style-type: none"> 1 Choisir un ou plusieurs formateurs ayant de l'expérience dans l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre de formations pour former votre ou vos éducateurs 2 Déterminer les <i>objectifs d'apprentissage*</i>, le contenu et l'évaluation de votre programme de formation d'éducateur, conformément aux standards et exigences applicables 3 Organiser une session de formation qui permettra aux éducateurs stagiaires de développer et de mettre en pratique leurs compétences en matière d'animation dans le contexte de votre <i>programme d'éducation*</i> 4 Vous assurer que la compréhension du contenu essentiel par l'éducateur stagiaire et sa capacité à appliquer ses compétences dans un environnement réel sont évaluées 	<ol style="list-style-type: none"> 1 La préparation, le soutien et les qualifications dont les éducateurs ont besoin pour contribuer efficacement aux <i>activités éducatives</i> 2 Les exigences minimales pour un programme de formation d'éducateurs selon les Lignes directrices pour l'éducation 3 Comment former vos éducateurs de manière à maximiser leur contribution à un <i>programme éducatif*</i> efficace

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
 3.1 Collaborer avec les OAD* et les autres partenaires et parties prenantes clés* pour organiser les activités d'éducation	<ol style="list-style-type: none"> 1 Sélectionner les OAD* et les autres <i>partenaires et parties prenantes clés*</i> avec lesquels vous souhaitez coopérer pour la réalisation d'activités d'éducation spécifiques, sur la base de votre analyse de la situation 2 Convenir avec les OAD* sélectionnées et les autres <i>partenaires et parties prenantes clés*</i> des rôles et responsabilités respectifs dans la réalisation des activités d'éducation afin de maximiser l'impact de votre <i>programme d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Le but et l'intérêt de minimiser la duplication et de maximiser l'impact du <i>programme d'éducation*</i> 2 Rôles et responsabilités des OAD* et d'autres <i>partenaires et parties prenantes d'importance*</i> tels que décrits dans le Standard international pour l'éducation et les lignes directrices connexes 3 Critères pour choisir les OAD* et d'autres <i>partenaires et parties prenantes d'importance*</i>
 3.2 Organiser la logistique pour la mise en œuvre des activités d'éducation	<ol style="list-style-type: none"> 1 Choisir, organiser et disposer l'emplacement, l'équipement et le matériel d'éducation nécessaires à vos activités d'éducation 2 Organiser la participation des apprenants aux activités d'éducation, et vous renseigner sur les besoins spéciaux que vous pourriez avoir à prendre en compte 3 Communiquer aux participants les informations pertinentes sur la logistique en amont de votre activité d'éducation, le cas échéant 4 Vous assurer que les coûts associés à l'organisation de la mise en œuvre de vos activités d'éducation respectent les ressources financières de votre <i>programme d'éducation*</i> 5 Vous assurer qu'il existe des dispositions pour prendre note de la participation des apprenants 6 Veiller à ce que les messages relatifs aux médias sociaux, à l'image de marque et aux produits dérivés soient clairement communiqués aux collègues et parties prenantes concernés, conformément aux directives de l'organisation en matière d'image de marque 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Comment identifier des lieux et des environnements d'apprentissage appropriés pour différents types d'activités d'éducation 2 Les types d'équipement et de matériel éducatif qui seront nécessaires pour les différents types d'activités d'éducation 3 L'importance d'être inclusif dans l'organisation des activités d'éducation 4 L'importance de tenir un registre de participation 5 Directives relatives à l'image de marque de l'organisation

	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissance et compréhension
 4.1 Collecter des données	<ol style="list-style-type: none"> 1 Utiliser des outils et des méthodes de collecte de données pour recueillir, suivre et enregistrer des informations sur la mise en œuvre de votre <i>programme d'éducation*</i>, selon ce que prévoit votre <i>plan d'éducation*</i> 2 Compiler les résultats des activités d'évaluation de votre <i>programme d'éducation*</i> 3 Compiler les commentaires relatifs à l'expérience d'apprentissage de vos participants, selon ce que prévoit votre <i>plan d'éducation*</i> 4 Compiler toutes les autres informations que vous avez obtenues pour l'évaluation de votre <i>programme d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Les types d'outils et de méthodes de collecte de données appropriés au contexte de l'éducation 2 Les types de données qui peuvent ou doivent être collectés dans un contexte éducatif 3 Compiler les résultats des activités d'évaluation de votre <i>programme d'éducation*</i> 4 Les types de retours d'information à recueillir sur les expériences d'apprentissage
 4.2 Analyser les données	<ol style="list-style-type: none"> 1 Évaluer le progrès de votre <i>programme d'éducation*</i> 2 Évaluer l'apprentissage des participants par rapport aux <i>objectifs d'apprentissage*</i> en lien avec vos <i>activités d'éducation</i>, selon ce que prévoit votre <i>programme d'éducation*</i> 3 Évaluer annuellement, au minimum, si vous avez atteint les <i>objectifs de votre programme*</i>, selon ce que prévoit votre <i>plan d'éducation*</i> 4 Évaluer l'impact de votre <i>programme d'éducation*</i>, lorsque cela est prévu dans votre <i>plan d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Comment contrôler votre <i>programme d'éducation*</i> 2 Comment évaluer l'apprentissage des participants associé à vos <i>activités d'éducation</i> 3 Comment évaluer votre <i>programme d'éducation*</i> 4 Comment déterminer l'impact de votre <i>programme d'éducation*</i>
 4.3 Utiliser les données et les analyses pour améliorer le <i>programme d'éducation*</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Modifier votre programme d'éducation selon les besoins pour atteindre les <i>objectifs du programme*</i> 2 Utiliser l'évaluation de votre <i>programme d'éducation*</i> pour élaborer votre prochain <i>plan d'éducation*</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Comment utiliser le suivi et l'évaluation pour améliorer votre <i>plan d'éducation*</i> et votre <i>programme d'éducation*</i>

Glossaire

(Certaines définitions de ce glossaire proviennent du Code mondial antidopage 2021, du Standard international pour l'éducation 2021, ou les Lignes directrices pour l'éducation)

Organisation antidopage (OAD)

L'AMA ou un signataire qui est responsable de l'adoption de règles pour initier, mettre en œuvre ou appliquer toute partie du processus de contrôle du dopage. Cela comprend, par exemple, le Comité International Olympique, le Comité International Paralympique, d'autres organisations responsables de grandes manifestations qui effectuent des contrôles lors de manifestations relevant de leur responsabilité, les fédérations internationales et les organisations nationales antidopage.

Athlète

À des fins (...) d'information et d'éducation antidopage, toute personne qui prend part à une compétition sportive sous l'autorité d'un signataire, d'un gouvernement ou d'une autre organisation sportive reconnaissant le Code est un sportif.

Personnel d'encadrement du sportif

Tout entraîneur, soigneur, directeur sportif, agent, personnel d'équipe, officiel, personnel médical ou paramédical, parent, ou toute autre personne qui travaille avec un sportif participant à des compétitions sportives ou s'y préparant ou qui le traite ou lui apporte son assistance.

Plan d'éducation

Un document qui comprend : une évaluation de la situation; l'identification d'un groupe d'éducation; les objectifs; les activités d'éducation et les procédures de suivi, conformément à l'article 4.

Groupe d'éducation

Une liste des groupes cibles identifiés par un processus d'évaluation du système qui seront les bénéficiaires des activités d'éducation.

Programme d'éducation

Un ensemble d'activités éducatives entreprises par un signataire pour atteindre les objectifs d'apprentissage prévus et réaliser le plan d'éducation.

Partenaires et parties prenantes clés

Les partenaires et parties prenantes clés peuvent être des athlètes, des PES, des groupes/unions d'athlètes, des organisations antidopage, des instituts sportifs, des universités, des fédérations nationales, des écoles, des services gouvernementaux, des clubs et des équipes, des organismes professionnels.

Éléments obligatoires d'un programme d'éducation

L'ISE prévoit quatre composantes qui doivent être intégrées dans un programme d'éducation :

- Éducation basée sur les valeurs : Proposer

des activités qui mettent l'accent sur le développement des valeurs et des principes personnels d'un individu. Il renforce la capacité de l'apprenant à prendre des décisions pour se comporter de manière éthique.

- Sensibilisation : Mettre en lumière les sujets et les questions liés au sport propre.
- Fourniture d'informations : Mettre à disposition un contenu précis et actualisé concernant le sport propre.
- Éducation antidopage : Dispenser des formations sur des sujets liés à la lutte contre le dopage afin de renforcer les compétences en matière de comportements sportifs propres et de prendre des décisions éclairées.

Objectifs énoncés dans le plan d'éducation

Votre plan d'éducation comprend deux types d'objectifs

- Objectifs du programme. Les objectifs du programme sont des déclarations spécifiques, mesurables, réalisables et réalistes qui décrivent comment vous allez atteindre votre but dans un certain délai.
- Objectifs d'apprentissage par groupe cible. Le plan d'éducation comprend des objectifs d'apprentissage qui déterminent ce que vous voulez que chaque groupe cible sache, comprenne et soit capable de faire.

Standards de compétence

Activités de formation

Les activités de formation sont les méthodes utilisées pour dispenser la formation à vos groupes cibles. Elles vous permettent d'éduquer des groupes cibles sur les sujets que vous avez déterminés comme étant importants pour eux et de leur montrer comment atteindre les objectifs d'apprentissage que vous avez fixés. Il s'agit de :

- Campagnes de communication
- Image de marque et activités promotionnelles
- Campagnes de médias sociaux
- Apprentissage électronique
- Formation personnalisée
 - Formation et promotion basées sur des événements
 - Ateliers en personne
 - Webinaires

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique est le matériel d'apprentissage imprimé ou numérique qui fournira des informations et renforcera vos messages clés pendant les activités d'éducation. Il s'agit de :

- Ressources informatives (brochures, dépliants)
- Présentation PowerPoint
- Études de cas
- Jeux-questionnaires/évaluations
- Cours de formation électronique
- Manuels, feuilles mobiles, cahiers

Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens de l'éducation dans le secteur de la lutte contre le dopage en 2021, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par plus de 75 % des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste dans le domaine de la formation :

- Capacité à travailler dans le respect du code, des normes et de l'éthique
- Planification
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Capacité à développer, rédiger et réviser des contenus éducatifs adaptés au public cible
- Présentation
- Collaboration
- Gestion du temps et établissement des priorités
- Capacité à cibler correctement les communications en fonction de l'audience
- Fixation d'objectifs
- Rédaction
- Volonté et capacité d'apprendre
- Capacité à utiliser le traitement de texte, les tableurs, les médias sociaux, la visualisation de données et la communication par courriel
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Gestion de projet
- Le souci du détail
- Capacité à présenter un contenu et des sujets techniques complexes dans un langage et un format simples et attrayants
- Capacité à travailler avec différents participants
- Pensée créatrice
- Prise de décision
- Écoute active
- Pensée stratégique
- Capacité à donner et à recevoir une rétroaction

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les descriptions de tâches, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour l'éducation a été mené par un groupe de travail technique composé de :

- Alexis Cooper - SIA
- Dre Amanda Claassen-Smithers - SAIDS
- Karri Dawson - CCES
- Merita Bruun - International Floorball Federation
- Mike Earl - World Rugby

- Nina Makuc - ONA de Slovénie
- Dr. Sian Clancy - DFSNZ
- Stephen Mudawarima - Comité olympique du Zimbabwe
- Tammy Hanson - USADA

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus du secteur de la lutte contre le dopage :

- Colin Allen - AMA

Apperçu du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à «élaborer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (CMAD), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles dans la lutte contre le dopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD)

et des autres parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le CMAD établit des descriptions de tâches, des normes professionnelles et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de la lutte contre le dopage.

Les normes professionnelles ont été utilisées par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Elles peuvent être lues en concurrence avec :

(1) le descripteur de rôle pour le rôle correspondant, un document simple qui clarifie les principales caractéristiques des rôles clés de la lutte contre le dopage et peut servir de base à l'élaboration d'une description de poste lorsque les OAD cherchent à recruter un poste pour un rôle donné.

Gestion de la qualité

Version : 1,0

L'AMA mettra régulièrement à jour ce document pour s'assurer qu'il reste d'actualité. La version 1,0 est publiée spécifiquement dans le cadre d'un projet pilote et sera revue à la fin du projet pilote.

Approuvé par : Comité de formation de l'AMA

Date d'approbation : Novembre 2021

Date de publication : Décembre 2021

(2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

Les normes professionnelles sont les points de référence des bonnes pratiques et décrivent le niveau de compétence attendu pour un rôle donné. Il ne faut pas les confondre avec les normes internationales, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, visent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.